



Délibération
n°2021-95 du 14 septembre 2021

**OBJET – Gestion et prévention des déchets :
Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité
du service public de collecte et traitement
des déchets (RAPQS)**

Rapporteur : M. Jean-Marc CHIAPPONI

Annexe : RAPQS année 2020 : rapport et présentation

Le 14 septembre 2021 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 08 septembre 2021 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29

Nombre de pouvoirs : 6

Mme Corinne CHANFRAY est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Eric PEYTHIEU, Mme Claire BARNÉOUD, M. Richard NUSSBAUM, Mme Annie ASTIER CONVERSE, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Elisa FAURE, M. André MARTIN, Mme Michèle SKRIPNIKOFF, M. Patrick MICHEL, Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS, M. Thomas SCHWARZ, M. Léon GABRIEL, Mme Francine DAERDEN, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre PIC, M. Jean-Marie REY, Mme Muriel PAYAN, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Vincent FAUBERT, Mme Corinne CHANFRAY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Marine MICHEL, M. Emeric SALLE, M. Thierry AIMARD, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Emilie DESMOULINS à Mme Elise FAURE,
M. Christian JULLIEN à Mme Claire BARNEOUD,
M. Elie HAMDANI à M. Thomas SCHWARZ,
M. Nicolas GALLIANO à Mme Corinne CHANFRAY,
M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE,
M. Jean-Pierre MASSON à M. Sébastien FINE.

Monsieur le 1^{er} conseiller délégué ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2021-06-25-00002 du 25 juin 2021 approuvant les statuts de la CCB, notamment en matière de gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que le Président d'un EPCI doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers,

Vu le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets,

Vu la présentation en Commission Consultative des Services Publics Locaux du 30 août 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau Exécutif du 2 septembre 2021,

Vu l'avis favorable de la commission Développement Durable et Transition Ecologique du 7 septembre 2021.

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

Considérant le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service 2020 de collecte et traitement des déchets annexé à la présente et la présentation synthétique du rapport faite en séance,

Considérant qu'au-delà de l'obligation réglementaire qui prévoit la publication régulière d'un tel rapport, cet exercice est l'occasion de porter un regard rétrospectif et prospectif sur l'évolution du service public de gestion de collecte et traitement des déchets,

Le Conseil Communautaire :

- **Prend acte** de la présentation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de collecte et traitement des Déchets de l'année 2020 annexé à la présente ;
- **Précise** que le rapport et l'avis du conseil communautaire seront mis à disposition du public, dans les conditions prévues à l'article L. 1411-13 du CGCT et sur le site internet de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : **28 SEP. 2021**

Date affichage : **28 SEP. 2021**

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

EXERCICE 2020



SOMMAIRE	2
PRÉAMBULE	4
TABLE DES ABRÉVIATIONS	5
I. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DU SERVICE	6
1 - La Communauté de communes du Briançonnais	6
2 - La répartition de la compétence et les ressources matérielles	7
3 - Les ressources humaines	9
3.1 Présentation générale	9
II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS	10
1 – PRÉSENTATION DE LA COLLECTE	10
2 - PRÉ-COLLECTE SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	11
3 - OPTIMISATION ET SÉCURISATION DE LA COLLECTE	12
4 - TONNAGE DECHETS MENAGES ASSIMILES (DMA)	14
4.2 Déchets occasionnels	14
5 - SYNTHÈSE DES COLLECTES	18
7 - REFUS DE TRI ET PERFORMANCE	19
7.1 Composition et refus de tri des emballages ménagers recyclables	19
7.2 Ratios de performance des OMA	20
7.3 Taux global de valorisation	20
8 - DONNEES LIÉES AUX VÉHICULES DE COLLECTE	20
8.1 Suivi des sinistres et gestion des dossiers avec les assurances	20
8.2 Suivi de la consommation de carburant et des km parcourus	21
9 - DÉCHÈTERIES	21
9.1 Horaires et Fréquentations	21
9.3 Répartition des tonnages entre particuliers et professionnels	22
10 - ACTIONS DE PRÉVENTION	23
Interventions au sein des écoles	23
Interventions en milieu professionnel	24
Interventions auprès du grand public	24
10.4 Compostage	27
III – COÛTS DU SERVICE PUBLIC EN 2020	28
1 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	29
1.1 Chapitre collecte	29
1.2 Chapitre déchèterie 101.35+114.66	30
1.3 Chapitre quai de transfert	30
1.4 Chapitre Ressource OM	31

1.5 Comparaison	32
2 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT	32
2.1 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	32
2.2 Redevance spéciale	33
2.3 Soutiens des éco-organismes / recettes de la vente des matériaux	34
2.4 Facturation déchèterie	35
2.5 Bilan des recettes	35
2.6 Comparaison	36
3 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	37
4 - RECETTES D'INVESTISSEMENT	38
ANNEXE	39
MODES DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS	39

AR Prefecture	
005-240500439-20210914-2021_95-DE	
Reçu le 28/09/2021	32
Publié le 28/09/2021	32

Les collectivités locales gestionnaires du service public d'élimination des déchets doivent rédiger chaque année le « rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés », conformément à la loi Barnier du 2 février 1995 et à son décret d'application.

Ce rapport, ayant vocation à rendre plus transparent le fonctionnement du service, comporte les principaux indicateurs techniques et économiques permettant d'appréhender la gestion des déchets du territoire.

Après son approbation en conseil communautaire il sera transmis aux 13 communes membres et mis en ligne sur le site internet de la collectivité.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

CCB : Communauté de Communes du Briançonnais

DGF : dotation globale de fonctionnement

DMA : déchets ménagers et assimilés

ECT : extension des consignes de tri

EMR : emballages ménagers recyclables

ISDI : installation de stockage de déchets inertes

OMA : ordures ménagères et assimilées

OM : ordures ménagères

RS : redevance spéciale

SGVDB : service de gestion et de valorisation des déchets du Briançonnais

I. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DU SERVICE

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

1 - La Communauté de communes du Briançonnais

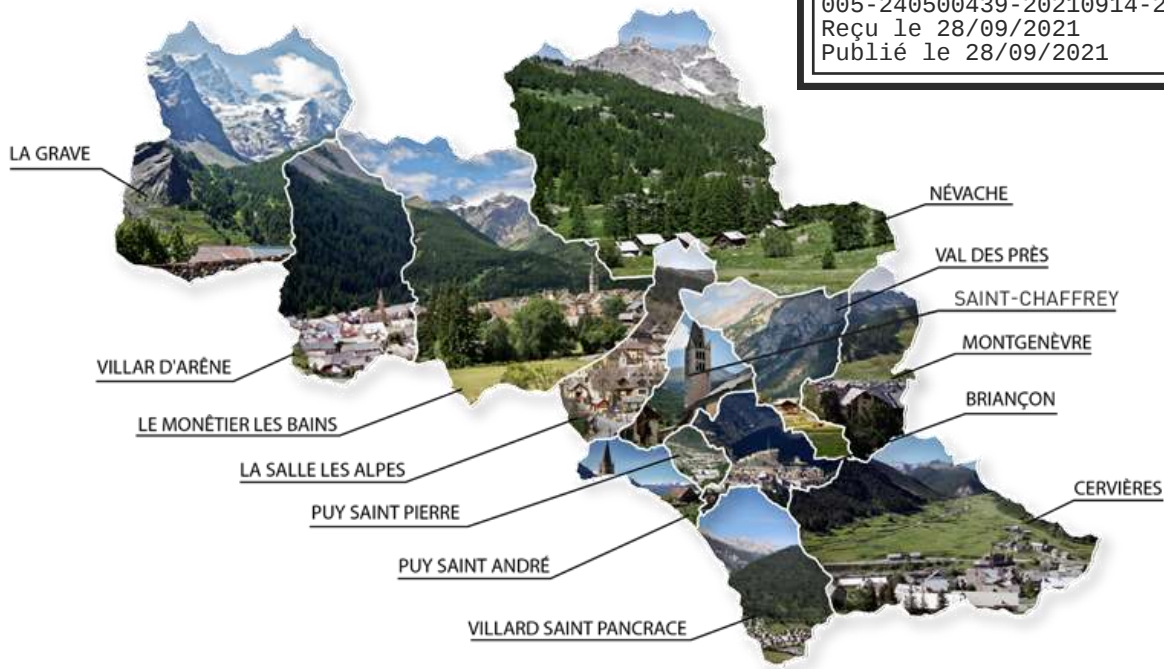
Créée en 1996, la Communauté de communes du Briançonnais (CCB) regroupe 13 communes pour une population permanente de 21 625 habitants (source Insee 2018). Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) connaît de fortes variations de population lors des saisons touristiques (décembre/février et juin/août). Sa population DGF est de 36 375 habitants et la population peut atteindre, en haute saison, jusqu'à 80 000 habitants.

Le territoire de la CCB s'étend sur une superficie de 843 km², entre 1200 et 1900 m d'altitude. Les communes membres de la CCB sont : Briançon, Cervières, La Grave, Le-Monétier-les-Bains, Montgenèvre, Névache, Puy-Saint-André, Saint-Chaffrey, La-Salle-Les-Alpes, Val-des-Près, Villar d'Arène, Villard-Saint-Pancrace et Puy-Saint-Pierre depuis 2013.

Depuis sa création, la CCB dispose de la compétence liée à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés, pilotée par le service de gestion et de valorisation des déchets. Sa mission, qui s'effectue sur l'ensemble du territoire communautaire, est d'optimiser la gestion des déchets, tout en sécurisant les points de collecte et en maintenant la qualité et l'efficacité du service public.

COMMUNE	POPULATION INSEE 2020	% POP INSEE	POPULATION DGF
BRIANCON	11 950	57,53%	14 839
CERVIERES	192	0,92%	414
LA GRAVE	492	2,37%	1 213
LA SALLE LES ALPES	1 006	4,84%	4 141
LE MONETIER LES BAINS	1 079	5,19%	2 907
MONTGENEVRE	470	2,26%	2 919
NEVACHE	367	1,77%	959
PUY ST ANDRE	487	2,34%	593
PUY ST PIERRE	558	2,69%	659
ST CHAFFREY	1 653	7,96%	4 370
VAL DES PRES	666	3,21%	900
VILLAR D'ARENE	325	1,56%	541
VILLAR ST PANCRAE	1 526	7,35%	1 838
TOTAL CCB	20 771	100,00%	36 293

Répartition de la population de la CCB par commune (source : Insee estimation 2020)



Carte du territoire de la CCB

2 - La répartition de la compétence et les ressources matérielles

Le service de gestion et de valorisation des déchets assure en régie les prestations suivantes :

- Collecte des ordures ménagères (OM) et des emballages ménagers recyclables (EMR) en bacs roulants, en dispositifs semi-enterrés (DSE) et en colonnes aériennes,
- Collecte du verre et du papier en bacs roulants,
- Collecte du carton auprès des professionnels en bacs et en colonnes aériennes,
- Gestion du quai de transfert,
- Gestion des hauts de quai¹ des déchèteries.

Le prestataire Alpes Assainissement (Veolia) assure, en complément, les prestations suivantes :

- Collecte du verre et du papier en colonnes aériennes et en dispositifs semi-enterrés,
- Gestion des bas de quai² des déchèteries (rotation des bennes, transport et traitement des déchets déposés),
- Transport vers les sites de traitement,
- Traitement des OM et des EMR.

Afin d'assurer sa compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés, la CCB **dispose de plusieurs installations** :

- 1 quai de transfert des déchets (OMR/EMR) situé à Villard-Saint-Pancrace,
- 1 installation de stockage de déchets inertes (ISDI) sur le site de Clos Jouffrey,
- 5 déchèteries situées sur les communes de :
 - o Briançon, lieu-dit Fontchristiane,
 - o Saint-Chaffrey, lieu-dit Clôt Jouffrey,
 - o Val-des-Prés, la Clarée, lieu-dit la Vachette,
 - o Le Monétier-les-Bains, lieu-dit Guisane,
 - o Villard d'Arène, lieu-dit Haute-Romanche.

¹ Le haut de quai comprend les opérations d'accueil, d'orientation et de facturation des usagers.

² Le bas de quai comprend les opérations d'évacuation des bennes vers les centres de traitement.

- Les locaux techniques et administratifs du service de gestion et de valorisation des déchets sont situés dans la zone de Pont La Lame sur la commune de Puy-st-André.

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021



Hangar OM, Z.A de Pont la Lame à Puy-St-André

Enfin, le service dispose d'un parc de véhicules dont elle est propriétaire.

Véhicules poids-lourds :

- 3 camions combinés (grue et lève containers) de 26 t,
- 5 camions combinés (grue et lève containers) de 19 t,
- 1 mini benne de 3,5 t.

Engins :

- 1 chariot manuscopique (acquisition automne 2019). Cet engin a été acquis à l'automne 2019 et a pour vocation la manutention diverse, le déneigement, les opérations mécaniques liées à la gestion des aires de compostage partagées,
- 1 broyeur de branches d'égavage. Ce matériel a été acquis au printemps 2019 pour la production de copeaux de bois nécessaires au bon fonctionnement des aires de compostage partagées.

Véhicules légers :

- 1 véhicule de service,
- 1 petit utilitaire,
- 1 fourgon,
- 1 camion hayon 3,5 t.

Le véhicule de service permet d'assurer les déplacements des agents sur l'ensemble du territoire, les autres véhicules permettent de transporter du matériel lors de la réalisation des travaux d'entretien et de maintenance (transport de bacs, pompe aspirante, nettoyeur haute-pressure, groupe électrogène, outils, pièces détachées,...).

3 - Les ressources humaines

3.1 Présentation générale

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

Le service de gestion et de valorisation des déchets est un service composé de 24 agents qui dépend du pôle « Services Techniques » de la CCB. Directement impacté par les aléas touristiques, ses effectifs sont complétés de 6 ou 7 agents saisonniers en été et en hiver.

Le personnel « ressources » comprend l'encadrement du service et les agents chargés de missions techniques et administratives. Le personnel « d'exploitation » comprend les agents de terrain qui assurent les missions premières liées à la collecte des déchets et à la gestion des déchèteries.

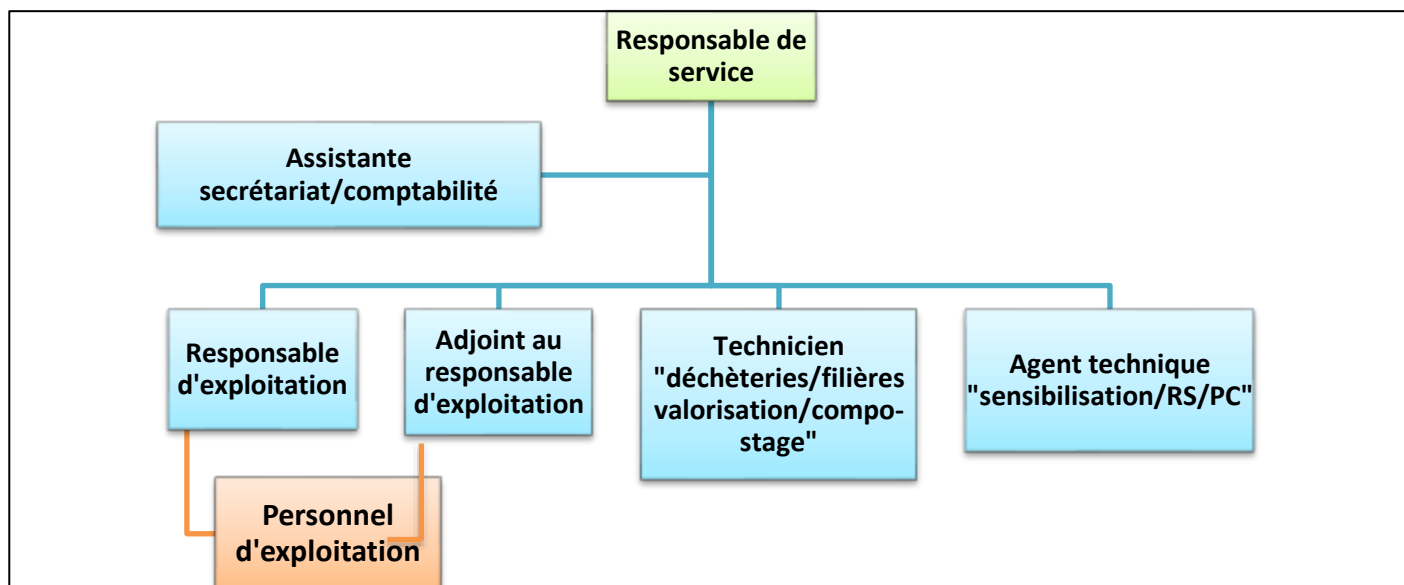
Personnel ressources :

- 1 responsable de service,
- 1 assistante,
- 1 responsable d'exploitation,
- 1 adjoint au responsable d'exploitation,
- 1 technicien,
- 1 agent technique,

Personnel d'exploitation :

- 12 agents permanents (chauffeurs-ripeurs et ripeurs),
- 6 agents polyvalents (quai de transfert, déchèterie, travaux),
- 5 à 6 saisonniers 6 mois/an (chauffeurs-ripeurs et ripeurs)

Organigramme du service de gestion et de valorisation des déchets :



II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

1 – PRÉSENTATION DE LA COLLECTE

Afin de faciliter la compréhension des paragraphes suivants, les différentes catégories de déchets comprennent les flux suivants :

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : DMA	Ordures ménagères et assimilées : OMA	Ordures ménagères résiduelles
		Emballages ménagers recyclables
		Verre
		Papier
		Carton
	Déchets occasionnels : DO	Déchets des déchèteries
		Textiles
		Encombrants collectés en porte-à-porte

Ci-dessous, l'intégralité des flux de déchets collectés sur le territoire de la CCB :

Flux de déchets	Mode de collecte	Contenants
Ordures ménagères	Apport volontaire	Bacs DSE Colonnes aériennes
Emballages ménagers recyclables	Apport volontaire	Bacs DSE Colonnes aériennes
Verre	Apport volontaire	DSE Colonnes aériennes
Papiers	Apport volontaire	DSE Colonnes aériennes
Papiers des administrations	Porte-à-porte	Bacs
Cartons	Apport volontaire	Colonnes aériennes Bacs (professionnels) Abrs
Textiles	Apport volontaire	Bornes
Encombrants	Porte-à-porte (sur rdv)	Vrac
Déchets occasionnels des ménages	Apport volontaire	Déchèterie

Les fréquences de collecte s'adaptent en fonction de la saisonnalité et notamment les besoins des structures professionnelles importantes, celles-ci étant soumises à la redevance spéciale.

AR Prefecture
005-240500439-20210914-2021_95-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

2 - PRÉ-COLLECTE SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Ci-dessous le détail des contenants de pré-collecte par type :

Flux / Nb de contenants (environ)	Bacs roulants	DSE et/ou colonnes	Abris
Ordures ménagères	424	327	X
Emballages ménagers recyclables	161	271	X
Verre	0	283	X
Papier	73	229	X
Carton	130	27	9
TOTAL 2020	788	1137	9
TOTAL 2019	835	1056	9
TOTAL 2018	1 200	976	10
TOTAL 2017	1 362	914	9
TOTAL 2016	1 600	743	9

Opérations de maintenance et de lavage

Des campagnes de lavage annuelles sont programmées pour tous les contenants de pré-collecte (bacs/colonnes/DSE). A ce titre la CCB dispose d'un marché de prestations de services avec l'entreprise Alpes Assainissement, qui se termine en 2021.

Chaque année ce marché prévoit à minima le nettoyage de tous les contenants à ordures ménagères, à l'intérieur et à l'extérieur. Les conteneurs des autres flux sont nettoyés en alternance.

La campagne du printemps 2020 a permis le lavage de :

- La totalité des bacs roulants en ordures ménagères,
- La totalité des DSE à ordures ménagères,
- La totalité des DSE d'emballages recyclables.

Aussi, le lavage intermédiaire de l'extérieur des DSE, notamment des couvercles, et des abris est réalisé en fonction des besoins.

Le lavage ne concerne pas les contenants des professionnels qui doivent prendre eux-mêmes en charge leur entretien et leur maintenance.

Par ailleurs, le service déchets assure également l'entretien complet de tous les contenants de pré-collecte avec le remplacement de pièces détachées défectueuses.

Nombres de conteneurs détruits par actes d'incivilité ou de négligence

	Nb incendies	Nb de conteneurs brulés	Montant des préjudices	Nb de plaintes relatifs à la collecte
2016	1	1 D.S.E	700 €	2
2017	6	6 D.S.E	1 200 €	1
2018	0	/	/	/

2019	5	3 D.S.E. et 2 bacs roulants	800 €	AR Prefecture 005-240500439-20210914-2021_95-DE Reçu le 28/09/2021 0006 lié le 28/09/2021
2020	5	5	1 000 €	

Le tableau représente le nombre d'incendies et de conteneurs brûlés dont la CCB a eu connaissance. Il s'avère que le nombre d'incidents est en réalité plus élevé mais la CCB n'en a pas connaissance car pour des raisons évidentes de sécurité les pompiers interviennent directement sur les conteneurs sans l'accord préalable de la CCB.

3 - OPTIMISATION ET SÉCURISATION DE LA COLLECTE

Cette démarche d'optimisation et de sécurisation initiée dès 2013 se poursuit d'année en année. Ses objectifs restent identiques :

- Maintenir les coûts du service,
- Regrouper les bacs encore en porte-à porte pour créer des points de regroupement,
- Offrir sur un même point de collecte l'ensemble des flux du tri sélectif,
- Améliorer l'intégration paysagère des conteneurs,
- Améliorer les conditions de travail des agents,
- Supprimer les risques professionnels identifiés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Ci-après le détail du déploiement de la pose des D.S.E. et des optimisations menées sur l'ensemble du territoire de la CCB en 2020.

Commune	Opérations réalisées	
	Création point de collecte (contenants grutables)	Optimisation/densification
BRIANCON	4	8
CERVIERES	4	
LA SALLE LES ALPES	3	
LE MONETIER LES BAINS	3	
PUY ST PIERRE	1	
PUY ST ANDRE	1	
VAL DES PRES	1	
DOMAINE PRIVE	6	
TOTAL	23	8

Chaque point de collecte comprend à minima :

- 1 DSE OM
- 1 DSE EMR
- 1 DSE verre



Equipement en D.S.E. – Chef lieu - Cervières



Equipement en D.S.E. – Le Laus - Cervières

4 - TONNAGE DECHETS MENAGES ASSIMILES (DMA)

AR Prefecture

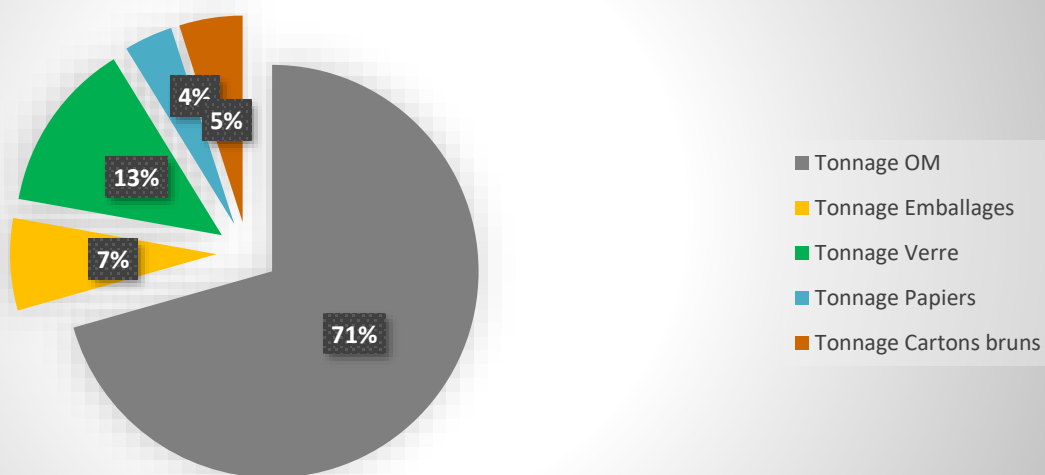
005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

Année	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2017/2020
Tonnage OM	8 007	8 087	7 463	7 028	-6,19%	-13,93%
Tonnage Emballages	500	513	640	718	10,86%	30,36%
Tonnage Verre	1 158	1 180	1 267	1 335	5,09%	13,26%
Tonnage Papiers	433	440	425	379	-12,14%	-14,25%
dont papiers administrations	28	25	26	35	25,14%	20,57%
dont Journaux, revues, Magazines	405	415	399	344	-16,08%	-17,73%
Tonnage Cartons	456	475	523	494	-5,87%	7,69%
TOTAL DMA	10 554	10 695	10 318	9 954	-3,52%	- 5,68%

Répartition des DMA - 2020



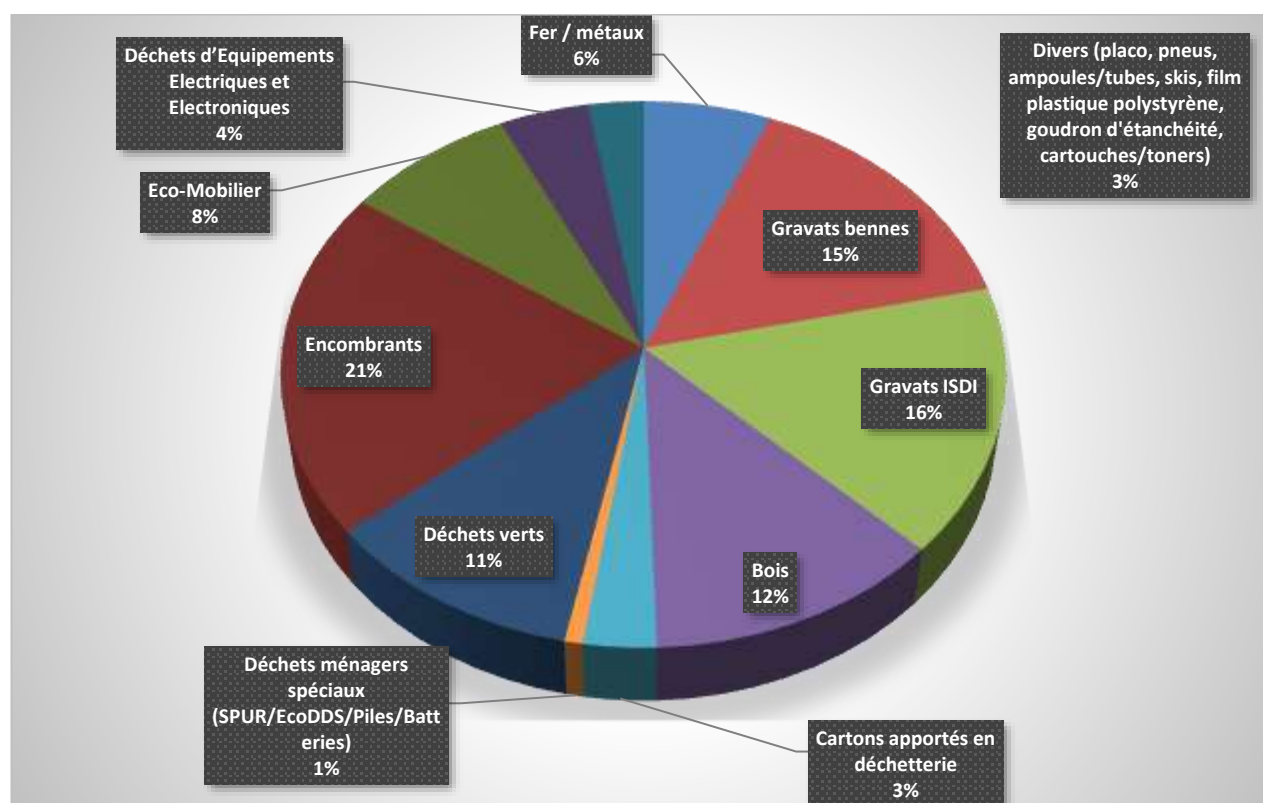
4.2 Déchets occasionnels

Déchets des déchèteries

Ci-dessous l'inventaire des flux de déchets collectés en déchèterie :

Types de déchets	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020
Fer / métaux	388	465	460	394
Gravats bennes	1 204	1 183	1008	963
Gravats ISDI	1 162	1 759	865	1004
Bois	801	943	983	779
Cartons apportés en déchetterie	160	162	197	189
Pneus (collectés par Alpes Assainissement et par Alliapur)	53	46	48	63
Déchets ménagers spéciaux (SPUR/EcoDDS/Piles/Batteries)	43	42	59	47
Placoplatre	23	44	47	69
Déchets verts	957	972	789	686
Encombrants	1 212	1 415	1 406	1308
Eco-Mobilier	380	520	519	526
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	246	265	261	277
Huile de vidange	11	9	7	12
Néons et ampoules	1,26	2,6	1,21	1,47
Nesspresso	1,49	1,32	1,4	0,6
Cartouches, toners	0,57	0,53	0,41	0,61
Skis	16	9,7	13,74	10
Films plastiques et polystyrène	429*	171*	200*	5 t
Goudron	/	13	/	11
TOTAL	6 658	7 853	6 666	6 344

* donnée en m³, n'est pas comptabilisée dans le tonnage total



La CCB travaille également avec des partenaires locaux lui permettant de détourner des déchets en déchèterie. Les quantités concernées ne sont pas indiquées car non significatives ou exprimées dans des unités qu'il est difficile de transformer en tonnage :

005-240500439-20210914-2021_85-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

- Ateliers cycloniques : récupération de vélos hors d'usage qui sont réparés et revendus (60 vélos en 2020),
- Centre de Coordination : récupération de bois permettant aux stagiaires de créer divers objets,
- Bouchons d'Amour : récupération des bouchons en plastique des bouteilles revendus à des plasturgistes pour financer du matériel pour les personnes handicapées et des opérations humanitaires ponctuelles,
- Association les Aittes : récupération d'anciens objets militaires (vêtements, matériel divers....) pour la promotion et la conservation du patrimoine militaire issu de l'ouvrage Maginot par l'organisation d'expositions.



Atelier réparation vélo « l'Atelier Cyclonique »

Textiles, linge et chaussures (collectés par l'association le Fil d'Ariane)

Année	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2017/2020
Tonnage t	122	135	128	88	-31,3%	- 27,9 %

La filière du textile a été fortement impactée par les mesures sanitaires de la crise du Covid 19 avec une suspension des collectes durant les périodes de confinement et d'arrêt des activités de vente de textile.

12 points d'apport volontaire sont présents sur le territoire communautaire :

- Déchèteries – 4 points,
- Briançon – 4 points,
- Villard St Pancrace – 1 point.

Encombrants (collectés par La Ressourcie La Miraille)

La CCB organise 2 collectes annuelles d'encombrants en porte-à-porte, au printemps et à l'automne. Suite à une consultation d'entreprises, cette prestation est assurée par la Ressourcerie La Miraille qui est un acteur local de l'économie sociale et solidaire.

Grâce à ce service une partie des déchets a pu être directement réemployée et revendue dans le magasin de la ressourcerie.

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020	Evolution 2017/2020
Tonnages collectés	8,7	17,1	28,6	9,2	- 68 %	+ 6%
Tonnages réemployés	1,9	1,6	7,3	3,6	- 50 %	+ 90 %
Tonnages valorisés (réemploi + recyclage)	7,2	12,3	15,1	7,5	- 50 %	+ 4%
Tonnages non valorisés	1,5	3,2	6,2	1,8	- 71 %	+ 20%
Taux de réemploi (revente magasin ressourcerie)	21,8 %	9,4 %	25,5 %	39,3%	/	/
Taux de valorisation (réemploi + recyclage)	83,1 %	71,9 %	79 %	80,6%	/	/

L'année 2020 est impactée par la crise sanitaire, notamment le 1^{er} confinement induisant une annulation de la campagne de collecte du printemps. Aussi, les quantités collectées sont en nette baisse (près de – 70%). Néanmoins, le taux de réemploi a nettement progressé en 2020. Cette tendance positive sera à confirmer par la suite car il est probable qu'elle ne soit que ponctuelle.

5 - SYNTHÈSE DES COLLECTES

AR Prefecture						
005-240500439-20210914-2021_95-DE Reçu le 28/09/2021 Publié le 28/09/2021						
Déchets	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Evol 2019/2020	Evol 2015/2020
Ordures ménagères	8 007	8 087	7 463	7 028	- 5,8 %	- 15,9 %
Emballages ménagers recyclables	500	513	640	718	+ 12,2 %	+ 57,2 %
Verre	1 158	1 180	1 267	1 335	+5,4 %	+ 31,8 %
Papier	433	440	425	379	- 10,8 %	- 14,6 %
Carton (collecte)	459	475	523	494	- 5,5 %	+ 28,6 %
Total OMA	10 557	10 695	10 318	9 954	- 3,5 %	- 6,6 %
Déchèteries	6 658	7 853	6 666	6 344	- 4,8 %	- 2,5 %
Textiles	122	135	128	88	- 31,3 %	+ 22,1 %
Encombrants (en porte-à-porte)	9	18	29	9	- 70 %	- 40 %
Total DO	6 789	8 006	6 823	6 441	- 5,6 %	- 2,9 %
Total DMA	17 346	18 701	17 141	16 395	- 4,4 %	- 5,2 %

L'année 2020 a été marquée par la crise du Covid. Néanmoins, les principales saisons touristiques ont été globalement préservées, avec de surcroît une très forte affluence estivale. La collecte a été maintenue, seules les déchèteries ont été fermées une quinzaine de jours au début du premier confinement puis progressivement réouvertes au public.

Au niveau des OMA, on observe une poursuite des tendances de baisse des OMR (-6% soit près de – 400 tonnes), d'augmentation des quantités captées d'EMR et de verre, tandis que le papier poursuit sa baisse et le carton brun diminue légèrement.

Concernant les DO, on note une baisse générale au niveau des déchèteries notamment sur les flux des encombrants, du bois, des métaux et des déchets verts. Les textiles et encombrants en porte à porte sont quant à eux en forte baisse du fait de la crise sanitaire.

Au total, la production totale des DMA collectés par la CCB et par ses partenaires a baissé de 4.4 % entre 2019 et 2020.

7 - REFUS DE TRI ET PERFORMANCE

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

7.1 Composition et refus de tri des emballages ménagers recyclables

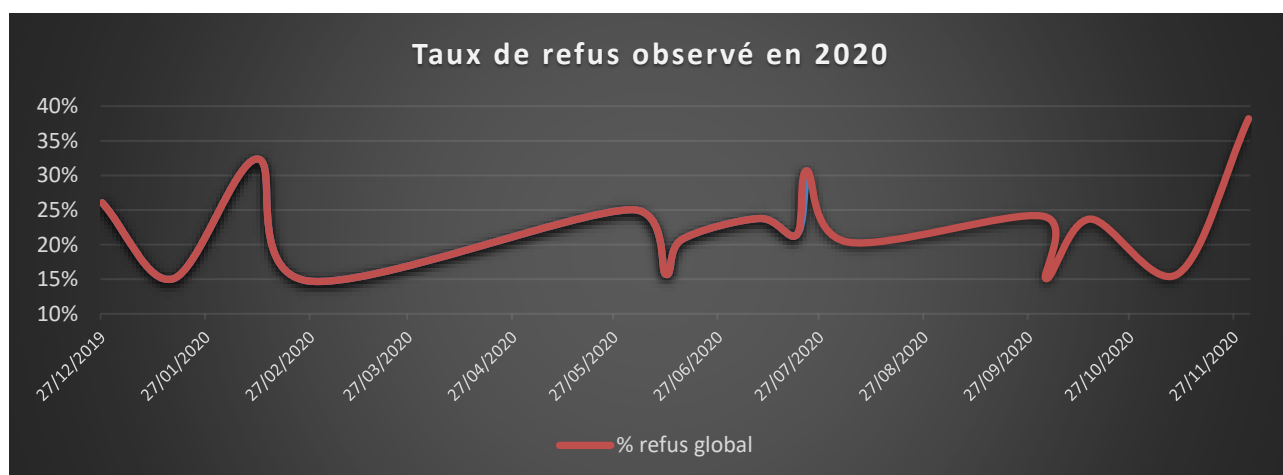
Ci-dessous, la composition des matériaux valorisés issus des EMR

TYPES D'EMBALLAGES	Tonnages valorisés 2019	Tonnages valorisés 2020
Plastiques rigides en mélange Bouteilles, barquettes, pots	152,5	166,9
Films plastiques	6,7	17,9
ELA Briques alimentaires	23,6	20,9
CARTONNETTE Carton fin des emballages alimentaires	19,42	13,1
PCM à trier Papier et carton en mélange	238	266,9
ALUMINIUM Canettes, bombes aérosols et boîtes de conserve	4,8	8,1
Petit alu Petits objets en aluminium	1,65	0
ACIER Canettes et boîtes de conserve	53,9	60,8
REFUS Indésirables dans les emballages	105	158,3
TOTAL Tonnages valorisés	500	555
TOTAL Tonnages collectés	640	718
% REFUS	22,2%	22,2%

Les refus

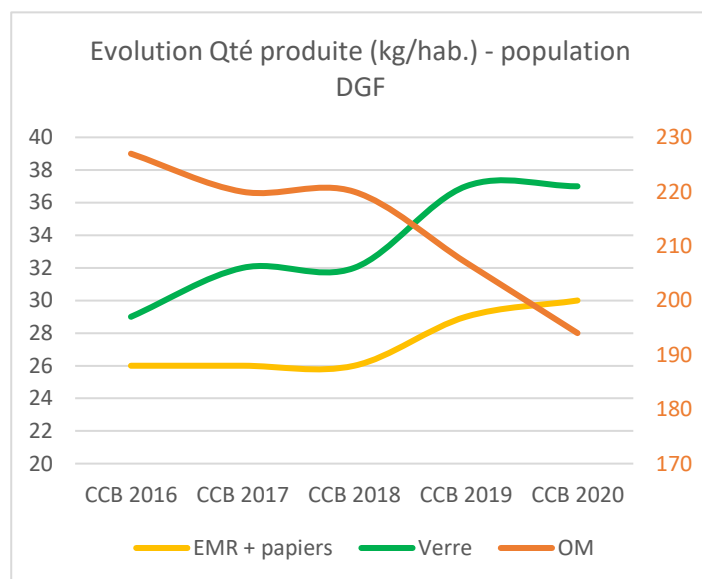
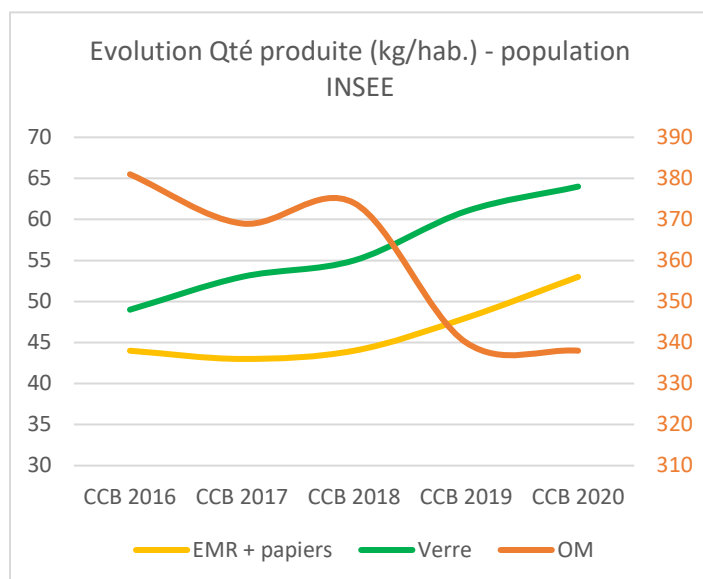
Les refus de tri résultent des erreurs de tri réalisées par les habitants. Ils représentent des surcoûts importants pour les collectivités car ils font obligatoirement l'objet d'un traitement à la sortie du centre de tri. Ils sont donc doublement facturés, d'une part pour leur passage au centre de tri et d'autre part pour leur traitement final (enfouissement, valorisation autre,...).

Il est à noter en premier lieu que l'échantillonnage a été stoppé sur la période du premier confinement du mois de mars au mois de mai inclus. Le taux de refus a été stable en 2020 par rapport à 2019 (22,21% contre 22,17%) alors que plus d'emballages ont été captés (+ 23%), et ce malgré la crise sanitaire. L'effort de tri et le suivi de la collecte ont donc été améliorés. A noter également que la présence de verre dans les emballages a été réduite pour atteindre son plus bas niveau depuis ces 4 dernières années.



7.2 Ratios de performance des OMA

Le ratio de production de déchets est un indicateur permettant de ramener la quantité de déchets au nombre d'habitants, il s'exprime en kg/hab/an.



Ainsi, concernant la population INSEE, on note une progression des matériaux triés et une stabilisation des OM. Concernant la population DGF, les performances au niveau du verre se stabilisent tandis que les autres matériaux recyclables sont en progression alors que les OM sont en nette baisse.

7.3 Taux global de valorisation

Les filières de traitement en place sur le territoire de la CCB permettent d'atteindre un taux global de valorisation (réemploi, recyclage matière et autre valorisation) de 37 %. Le traitement par enfouissement/stockage est important car il concerne les flux dont les quantités sont les plus importantes (ordures ménagères et gravats).

Type	Réemploi	Recyclage matière	Autre valorisation	Enfouissement / stockage
Tonnage	95	5 243	569	10 461
%	0.6%	32%	4%	64%

Les actions de réduction des déchets ultimes et la création de nouvelles filières permettent une amélioration du taux global de valorisation. De belles perspectives s'offrent à la CCB telle que la poursuite des actions de détournement des biodéchets ou encore le développement en cours des filières de jeux et matériels de sport et loisirs.

8 - DONNEES LIÉES AUX VÉHICULES DE COLLECTE

8.1 Suivi des sinistres et gestion des dossiers avec les assurances

En 2020, il y a eu 9 accidents, contre 12 en 2019, impliquant une responsabilité des véhicules de collecte. La plupart sont des accrochages sans grandes conséquences et aucun dommage corporel n'a été réalisé.

8.2 Suivi de la consommation de carburant et des kms parcourus

	Km parcourus	Consommation carburant	Ratio consommation l de gazole / 100 km
2017	132 937 km	83 049 litres	62,5 litres
2018	116 829 km	81 251 litres	69,5 litres
2019	108 577 km	80 041 litres	71,7 litres
2020	100 068 km	75 903 litres	75,9 litres

Le travail d'optimisation des tournées engagé explique également cette diminution de kms, tout comme la consommation des véhicules qui augmente car les véhicules consomment plus à cause de leur chargement plus important. L'année 2020 s'inscrit dans la continuité des actions d'optimisations, et ne déroge pas à la règle de baisse du nombre de Kms parcourus et d'augmentation de la consommation au Km.

9 - DÉCHÈTERIES

9.1 Horaires et Fréquentations

Les horaires d'ouvertures des déchèteries sont organisés selon 2 rythmes, printemps-été et automne-hiver :

Du 1 ^{er} octobre 30 avril		
Nom	Horaires	Amplitude horaire hebdomadaire
Fontchristiane	Du lundi au vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h00	38 h
	Samedi : 09h30/12h00 - 14h00/17h00	
Clot Jouffrey	Du lundi au vendredi : 9h30/12h30 - 14h00/17h00	35 h
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30	
Clarée	Lundi : 9h00/12h00	9 h
	Mercredi et samedi : 13h30/16h30	
Guisane	Lundi : 13h30/17h00	30,5 h
	Du mardi au vendredi : 10h00/12h00 - 13h30/17h00	
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30	
Haute-Romanche	Mercredi et samedi : 13h30/16h30	6 h

Du 2 mai au 30 septembre		
Nom	Horaires	Amplitude horaire hebdomadaire
Fontchristiane	Du lundi au vendredi : 8h30/12h00 - 13h30/18h00	48 h
	Samedi : 09h30/12h00 - 14h00/17h00	
Clot Jouffrey	Du lundi au vendredi : 9h00/12h30 - 14h00/17h30	40 h
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30	
Clarée	Lundi : 9h00/12h00	9 h
	Mercredi et samedi : 13h30/16h30	
Guisane	Lundi : 13h30/17h30	32,5 h
	Du mardi au vendredi : 10h00/12h00 - 13h30/17h30	
	Samedi : 10h00/12h00 - 13h30/16h30	
Haute-Romanche	Mercredi et samedi : 13h30/16h30	6 h

Impact Covid 19 : Le premier confinement a fortement impacté les ouvertures des déchèteries, avec une fermeture totale des sites du 24 mars au 4 avril inclus. L'ouverture a été partielle par la suite avec au départ une ouverture réservée aux professionnels, puis également aux particuliers à compter du 15 avril. La réouverture totale a eu lieu sur les horaires estivales classiques à compter du 22/6.

9.3 Répartition des tonnages entre particuliers et professionnels

	Professionnel		Particulier		TOTAL 2020
	Tonnages	Pourcentage	Tonnages	Pourcentage	
Encombrants	150,3	11 %	1 157,8	89 %	1 308,1
Bois	98	13 %	680,6	87 %	778,6
Ferraille	15,8	4 %	378,6	96 %	394,4
Déchets verts	82	12 %	604,1	88 %	686,2
Cartons	37,1	20 %	151,4	80 %	188,5
Gravats bennes	60,4	6 %	902,4	94 %	962,8
Gravats ISDI	257,2	26 %	746,9	74 %	1 004
Placoplatre	/	/	/	/	69
TOTAL	755,7	14 %	4 621,9	86 %	5 391,7

Cette répartition prend en compte les flux principaux collectés en benne. Elle ne prend pas en compte les flux collectés en petits contenants (skis, capsules de café, déchets dangereux,...) ou les flux collectés spécifiquement pour l'une des catégories (filiales Eco-Mobilier,...).

	2017	2018	2019	2020
Apports professionnels	13 %	16 %	12 %	14 %
Apports particuliers	87 %	84 %	88 %	88 %

10 - ACTIONS DE PRÉVENTION

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Publié le 28/09/2021

L'année 2020 a été marquée par le COVID et le départ du deuxième ambassadeur du tri. Le travail de sensibilisation en présentiel dans les écoles et en milieu professionnel a été fortement perturbé.

Interventions au sein des écoles

La CCB sensibilise les enfants du territoire à la thématique des déchets depuis de nombreuses années, en proposant des animations scolaires et périscolaires. Avec l'aide des subventions octroyées, les animations scolaires sont assurées par un prestataire depuis l'année scolaire 2016/2017.

Interventions scolaires

Les interventions scolaires, très variées, sont assurées en grande partie par le prestataire (Terre d'Eden). Les enseignants ont le choix parmi 14 interventions différentes qui gravitent autour de la réduction des déchets, du gaspillage alimentaire et du compostage des bio-déchets. Ces interventions sont conçues de façon ludique et interactive, avec des outils pédagogiques adaptées à l'âge des enfants.



Outils pédagogiques : Crédit photo : Gaétan MARTINON

Bilan

Année scolaire 2019/2020 : 25 interventions réalisées par le prestataire soit 435 élèves sensibilisés.

Détail interventions scolaires année 2019/2020 :

Etablissements scolaires	Effectifs sensibilisés	Thèmes des interventions
Pont de Cervières	40	Notre assiette raconte le gaspillage alimentaire Filières de recyclage
La Grave	29	Compost dans tous les sens Nos déchets sont des petits bouts de planète
Villard St Pancrace	53	Nos déchets sont des petits bouts de planète Un manège de déchets, filières de recyclage
Monêtier les Bains	41	Compost dans tous les sens
Puy Saint Pierre, Le Piné	40	Notre assiette raconte le gaspillage alimentaire Nos déchets sont des petits bouts de planète
Val des Prés	22	Compost dans tous les sens
Carlhian Ripper - Briançon	92	Notre assiette raconte le gaspillage alimentaire
Névache	32	Compost dans tous les sens
La Salle les Alpes	30	Compost dans tous les sens
Forville - Briançon	54	Nos déchets sont des petits bouts de planète
Saint Chaffrey	48	Nos déchets sont des petits bouts de planète

			AR - Prefecture	
			005-240500439-20210914-2021_95-DE	
			11 écoles	
			25 classes	
			435 élèves	
Total				

Bilan interne

- Année 2020 : 3 interventions réalisées dans les écoles et au centre aéré par l'ambassadeur du tri soit 71 enfants sensibilisés.

Interventions en milieu professionnel

L'ambassadeur du tri intervient également sur demande en milieu professionnel pour former au tri. Il conseille sur les actions de réduction qui sont des leviers pour diminuer la redevance spéciale des professionnels.

Bilan 2020

Nb d'interventions	Public sensibilisé	Entreprises/Structures
18	332 personnes	Centre de coordination, communes, Hôpital...

Sensibilisation auprès des professionnels

Des sensibilisations auprès des professionnels sont nécessaires pour rappeler les bonnes pratiques de tri et éviter ainsi que des mauvaises pratiques s'installent. Elles émanent de remontées de terrain sur les collectes.

Fermeture local à cartons « Alphanth » - BRIANCON

60 professionnels ont été rencontrés 2 fois autour du local « Alphanth » suite à la mise en place d'un barillet au niveau de la porte d'accès, des clefs ont été remises pour réserver l'utilisation aux professionnels.

Sensibilisation des forains sur le marché de Briançon

En 2020, 8 Interventions conjointes avec la chargée de mission du CPIE ont eu lieu sur le marché de Briançon pour sensibiliser et faire respecter les consignes de tri aux forains.

Interventions auprès du grand public

En 2020, le service a tenu des stands de sensibilisation du grand public lors des marchés mais aussi sur des points de collecte ou lors de manifestations ayant attiré à l'environnement comme la SEDD ou un ramassage des déchets a été organisé sur les pistes de Serre Chevalier.

Sensibilisation sur les marchés :

4 permanences sur les marchés de Briançon ont été faites durant l'été 2020. Ainsi, 250 personnes ont été rencontrées et sensibilisées sur le mois d'Août, permettant un rapport privilégié d'échanges avec la population.



Stand sur le marché de Briançon,



Vente de composteurs sur le marché

Évènements nationaux

SEDD 23 Septembre 2020 :

Le service de gestion et valorisation des déchets a proposé des animations pour la Semaine Européenne de Développement Durable.

Cette année 2 animations étaient proposées :

- **Marché sur le thème « Développement durable, les bons gestes au quotidien »**

Mercredi 23 septembre de 9h à 13h, marché de Briançon, 60 personnes rencontrées



- **Opération « Montagne Propre »**

Mercredi 23 septembre de 14h à 17h, ramassage de déchets sur les pistes de Serre-Chevalier à st Chaffrey, 60 personnes présentes.

Manifestations locales :

En dehors des événements nationaux (SEDD), le service gestion et valorisation des déchets propose un accompagnement lors des événements locaux comme sur le mondial de l'escalade et la fête du rugby en responsabilisant les organisateurs sur la gestion des déchets pendant leur manifestation (prêt d'écocup, de poubelles pédagogiques et d'affichages spécifiques, ...) ou en intervenant comme à la maison du parc.

Type d'animation	Nombre d'interventions	personnes sensibilisées
Scolaire - prestataire	25	435
Scolaire - CCB	3	68
Milieu Professionnel	18	332
Stand marché saison estivale	4	250
Evénements SEDD	2	120
Manifestations locales et sensibilisation sur des PAV	10	173
TOTAL	62	1378

10.4 Compostage

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

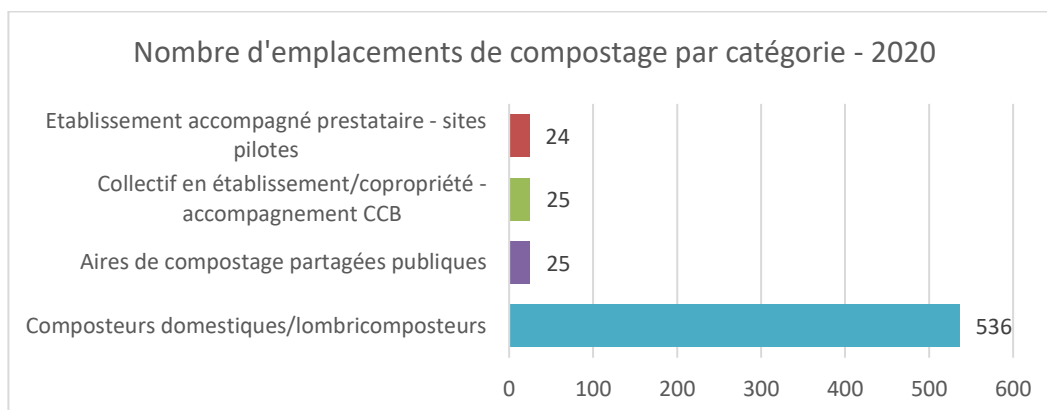
les différents axes engagés les années

Les actions de compostage ont été poursuivies en 2020 sur les différents axes engagés les années précédentes. Néanmoins, la crise sanitaire, et notamment le premier confinement qui a eu lieu à la période la plus propice, a freiné la vente de composteurs et retardé l'implantation de certains projets d'aires de compostage partagées.

En 2020, la CCB a contractualisé avec la commune du Monétier les Bains pour l'implantation d'aires de compostage ainsi que la mutualisation du broyeur à végétaux.

Bilan 2020 des actions en lien avec le compostage :

- La vente de 95 composteurs domestiques ainsi que 25 lombricomposteurs déployés dans les foyers du territoire,
- L'accompagnement par un prestataire spécialisé du site des Grands Bains – Commune du Monétier les Bains,
- L'accompagnement direct par le service de gestion et valorisation des déchets de 3 établissements,
- L'implantation, en collaboration avec les services des communes de Briançon et du Monétier les Bains, de 7 aires de compostage partagées sur ces communes.



Formation

Le service déchets a poursuivi la prestation pour la formation de toutes les parties prenantes. La SCOP « Gens des Hauts » a remporté cette consultation qui prévoit des formations dont le format va de 2h à 4h, avec un volet théorique obligatoire et une visite de site facultative. En 2020, 14 particuliers ont bénéficié de la formation (4 sessions réalisées).



Participants d'une formation pratique de compostage

III – COÛTS DU SERVICE PUBLIC EN 2020

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Publié le 28/09/2021

Les résultats financiers sont décomposés en 4 chapitres comprenant : les frais de fonctionnement, les charges de personnel, les amortissements, les frais financiers, et les autres dépenses annexes.

- Le chapitre « Collecte » comprend :
 - Les coûts de collectes effectuées en interne et par les prestataires extérieurs,
 - Les coûts de transport et de traitement,
 - Les frais annexes afférents à la collecte : carburant, réparation des véhicules, maintenance, assurance, lavage des conteneurs...,
 - Les charges de personnel : chauffeurs, ripeurs, responsable d'exploitation,
 - Les amortissements et les frais financiers.
- Le chapitre « Déchèterie » comprend :
 - Les frais d'exploitation pour les 5 déchèteries du territoire : fluide, assurance, petit entretien, déneigement,
 - Les marchés de prestation de services pour la location des contenants, le transport et le traitement des déchets,
 - Les charges de personnel : gardiens de déchèterie,
 - Les amortissements et les frais financiers.
- Le chapitre « Quai de transfert » comprend :
 - Les frais de fonctionnement du site : fluide, assurance, petit entretien, déneigement, contrôles réglementaires des équipements,
 - Les charges de personnel : agent du quai de transfert,
 - Les amortissements et les frais financiers.
- Le chapitre « Ressources » comprend :
 - Les frais de fonctionnement suivants : administratif, communication, actions en lien avec la prévention (compostage, sensibilisation des professionnels...),
 - Les frais relatifs au hangar : assurance, fluide, déneigement...,
 - Les charges de personnel : personnel administratif, technique et d'encadrement,
 - Les amortissements et les frais financiers.

Les charges de structure, avec les services supports (ressources humaines, finances comptabilité, commande publique, direction générale, informatique, indemnités d'élus) ne sont pas intégrés dans ces résultats financiers.

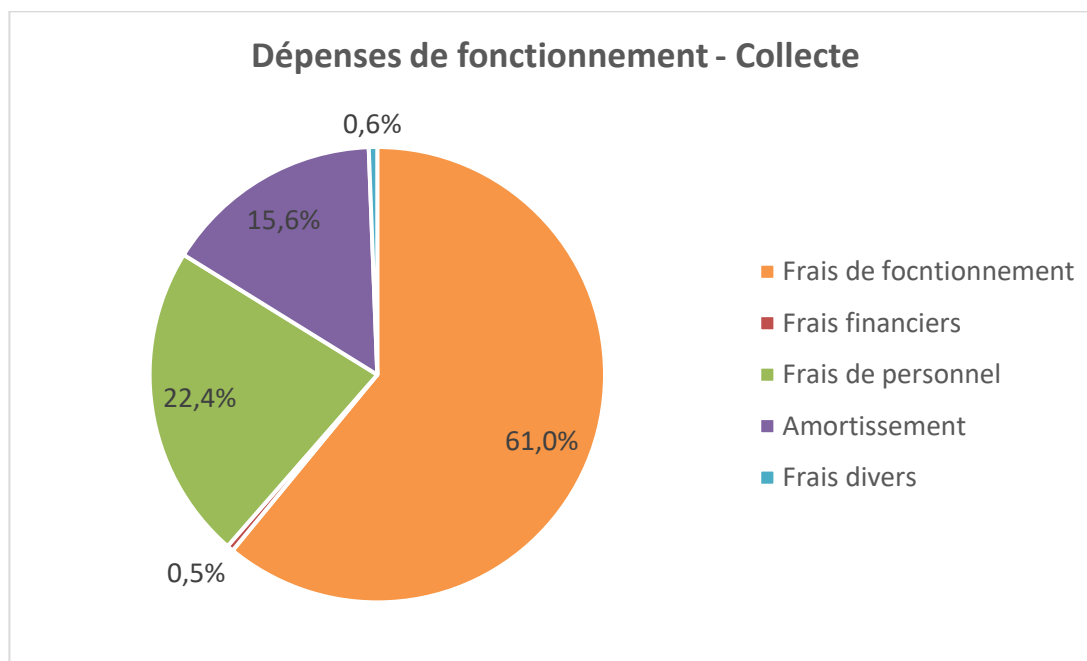
1 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

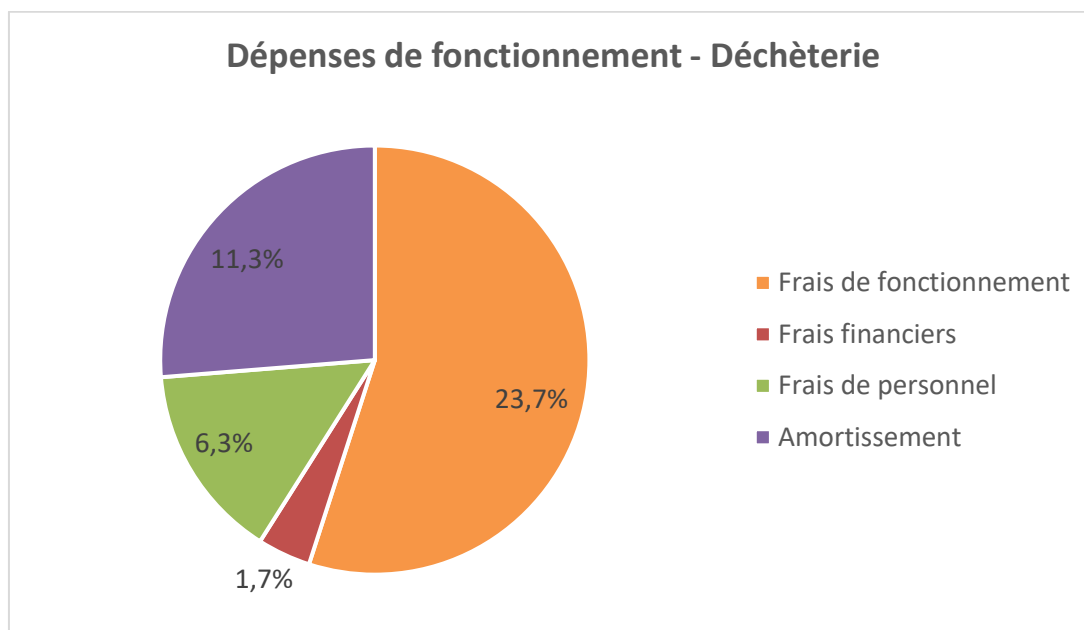
1.1 Chapitre collecte

	2017	2018	2019	2020
COLLECTE	3 034 860.93 €	3 062 208,50 €	3 146 890,34 €	3 150 288.79 €
Frais de fonctionnement	1 749 153.98 €	1 865 565,92 €	1 929 211,05 €	1 920 249.95 €
<i>Carburant</i>	<i>107 582.55 €</i>	<i>119 243,26 €</i>	<i>124 238,70 €</i>	<i>109 149.77 €</i>
<i>Maintenance – Assurance – Entretien véhicules</i>	<i>88 613.81 €</i>	<i>163 271,94 €</i>	<i>136 681,37 €</i>	<i>173 435.55 €</i>
<i>Prestation de services (marché de prestations + prestations complémentaires)</i>	<i>1 469 588.89 €</i>	<i>1 428 338,46 €</i>	<i>1 510 561,26 €</i>	<i>1 457 615.12 €</i>
<i>Partenariat avec la CCOisans – Collecte Hte Normandie</i>	<i>0</i>	<i>63 923,00 €</i>	<i>77 038,00 €</i>	<i>62 688.00 €</i>
<i>Réparation – Entretien – Lavage contenants</i>	<i>54 845.25 €</i>	<i>40 692,28 €</i>	<i>50 834,47 €</i>	<i>86 699.4 €</i>
<i>Collecte des encombrants – La Miraille</i>	<i>1 210.02 €</i>	<i>3 282,58 €</i>	<i>4 922,50 €</i>	<i>1 710.5 €</i>
<i>Fonctionnement divers</i>	<i>25 266.82 €</i>	<i>46 814,40 €</i>	<i>24 934,75 €</i>	<i>26 585.19</i>
<i>Prévention des déchets</i>	<i>2 046.64 €</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 366.41 €</i>
Frais de personnel	748 218.84 €	746 361,87 €	704 174,63 €	705 744.81 €
Amortissements	421 227.47 €	416 585,50 €	491 243,08 €	490 591.72 €
Frais Financiers	17 718.75 €	16 734,37 €	15 750,00 €	14 765.62 €
Titres annulés – Créances	98 541.89 €	16 960,84 €	6 511,58 €	18 936.69 €



1.2 Chapitre déchèterie 101.35+114.66

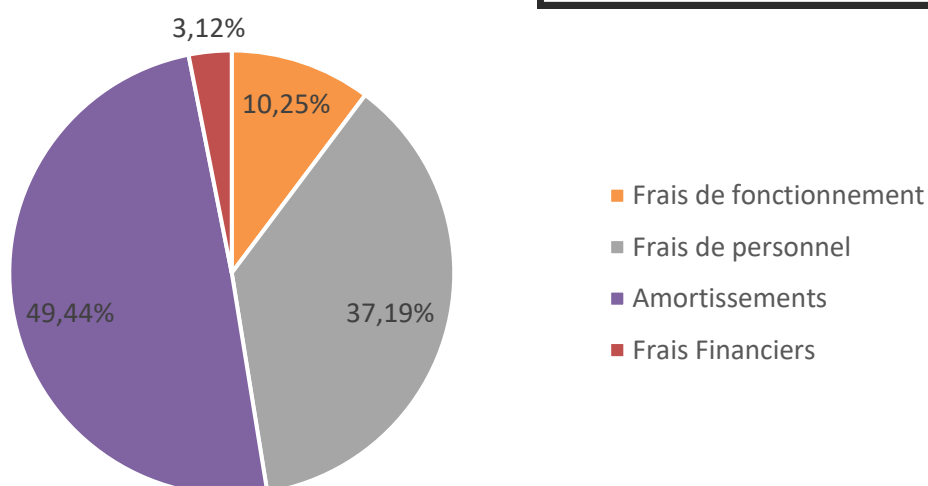
	2017	2018	2019	2020
DECHÈTERIE	1 279 187.72 €	1 308 187,23 €	1 378 788,72 €	1 356 715.14 €
Frais de fonctionnement	702 985.79 €	739 104,99 €	793 882,45 €	745 543.34 €
Prestation de services	630 427.98 €	671 826,94 €	726 361,15 €	675 699.14 €
CPIE La Ressourcerie– La Miraille	30 000 €	30 000 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Fonctionnement divers	40 649.31 €	37 278,05 €	37 521,30 €	398 44.4 €
Frais de personnel	147 425.73 €	137 906,18 €	161 437,43 €	199 959.53 €
Amortissements	341 635.98 €	355 258,23 €	357 807,22 €	356 354.22 €
Frais Financiers	86 392.94 €	75 777,43 €	65 146,10 €	54 498.33 €
Titres annulés et créances	747.28 €	140,40 €	515,52 €	359.72 €



1.3 Chapitre quai de transfert

	2017	2018	2019	2020
QUAI DE TRANSFERT	227 212.84 €	228 364,70 €	208 244,06 €	223 601.38 €
Frais de fonctionnement	19 860.08 €	23 398,39 €	20 372,14 €	18 350.23 €
Frais de personnel	81 247.19 €	84 937,65 €	69 519,82 €	79 318.80 €
Amortissements	112 083.29 €	112 914,19 €	111 617,16 €	119 583.55 €
Frais Financiers	14 022.28 €	7 114,47 €	6 734,94 €	6 348.8 €

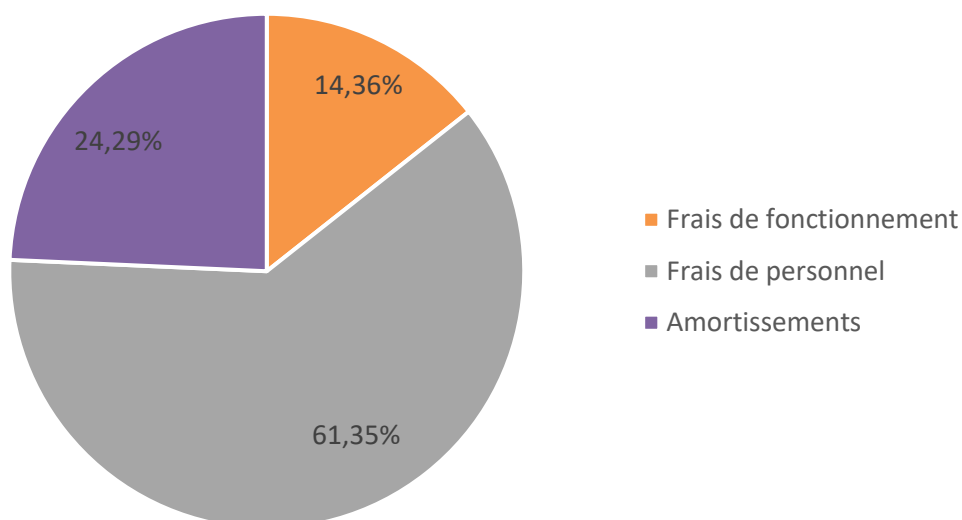
Dépenses de fonctionnement - Charges de transfert



1.4 Chapitre Ressources OM

	2017	2018	2019	2020
RESSOURCES OM	392 465.66 €	409 535,47 €	412 308,62 €	387 761.95 €
Frais de fonctionnement	65 332.39 €	57 862,23 €	62 022,98 €	55 676.46 €
<i>Dont Prévention</i>	<i>26 686,12 €</i>	<i>19 717,06 €</i>	<i>25 614,06 €</i>	<i>25 953.36 €</i>
Frais de personnel	238 837.2 €	256 193,83 €	254 894,03 €	237 879.08 €
Amortissements	88 279.07 €	95 392,41 €	95 391,61 €	94 206.41 €
Titres annulés et créances	17.00 €	87,00 €	/	/

Dépenses de fonctionnement - Ressources



1.5 Comparaison

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Comparaison				
	2017	2018	2019	2020
TOTAL	4 933 727.15 €	5 008 295,90 €	5 146 231,74 €	5 118 367.26 €
Collecte	3 034 860.93 €	3 062 208,50 €	3 146 890,34 €	3 150 288.79 €
Déchèterie	1 279 187.72 €	1 308 187,23 €	1 378 788,72 €	1 356 715.14 €
Quai de transfert	227 212.84 €	228 364,70 €	208 244,06 €	223 601.38 €
Ressources	392 465.66 €	409 535,47 €	412 308,62 €	387 761.95 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE				
Comparaison				
	2017	2018	2019	2020
TOTAL	4 933 727.15 €	5 008 295,90 €	5 146 231,74 €	5 118 367.26 €
Frais de fonctionnement	2 537 332.24 €	2 685 931,53 €	2 805 488,62 €	2 739 819.98 €
Frais de personnel	1 215 728.96 €	1 225 399,53 €	1 190 025,91 €	1 222 902.22 €
Amortissements	963 225.81 €	980 150,33 €	1 056 059,07 €	1 060 735.9 €
Frais Financiers	118 133.97 €	99 713,27 €	87 631,04 €	75 612.75 €
Titres annulés et créances	99 306.17 €	17 101,24 €	7 027,10 €	19 296.41 €

Le budget de fonctionnement est en légère diminution (-0.6%) entre 2019 et 2020.

Cette diminution est liée à la crise sanitaire subie sur la totalité du territoire français :

- Confinement,
- Arrêt de certains secteurs économiques et touristiques.

Cette baisse aurait pu être plus importante à la vue de la baisse de tonnage, mais des dépenses liées à la protection des agents sont venues compenser :

- Achat d'EPI supplémentaires,
- Tournée seule avec un doublage d'équipage,
- Maintien des embauches pour les saisonniers.

2 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2.1 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM permet de financer l'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Depuis 2008, le taux était stable et à 10.9%.

En 2019, au vu des bons résultats environnementaux et financiers au service, il a été décidé et voté une baisse du taux de 10.9 à 10.5%.

La TEOM est indexée sur la taxe foncière et s'applique à toutes les propriétés bâties.

Le produit des recettes de la TEOM est de **4 755 816.00 €** en 2020.

2.2 Redevance spéciale

La redevance spéciale (RS) est une contribution financière supportée par les entreprises et les administrations utilisatrices du service public d'élimination des déchets. Cette redevance sert à financer le service d'élimination des déchets autres que ceux produits par les ménages.

En 2020, le montant des recettes de la RS s'établit à 215 683,28 € contre 330 490,84 € en 2019, soit une diminution d'environ 35 % due aux mesures d'exonération prises face à la crise sanitaire. En effet **une exonération de 50 % a été accordée aux entreprises** (hors grande distribution, santé et campings) pour tenir compte de la forte diminution d'activité.

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

Supportée par les entreprises et les administrations utilisatrices du service public d'élimination des déchets.

2.3 Soutiens des éco-organismes / recettes de la vente des matériaux

Il s'agit des recettes financières reversées aux collectivités par les éco-organismes, au regard de la quantité et de la qualité des matériaux collectés (emballages recyclables, verre, papiers...).

En 2020, l'ensemble de ces recettes représentait **519 168 €**, soit une baisse de 5% par rapport à 2019. Cette baisse est liée à la chute des prix de reprise des matériaux, en lien avec la crise de la Covid 19, mais aussi de celle des matériaux fibreux.

Soutiens éco-organismes et revente de matériaux perçus en 2020

Tiers	Objet	2017	2018	2019	2020	Ecart 19/20
SOUTIENS ÉCO-ORGANISMES						
ECOFOLIO	Papiers	- €	- €	- €	- €	
ECODDS	Déchets diffus des ménages	4 682 €	4 060 €	5 246 €	6 355 €	21%
CITEO	Emballages ménagers	249 454 €	249 877 €	333 081 €	385 608 €	16%
ECO MOBILIER	Mobilier des particuliers	35 177 €	21 630 €	12 695 €	32 851 €	159%
ECO TLC	Textile	2 072 €	- €	- €	- €	
OCAD3E	DEEE	13 482 €	23 879 €	14 980 €	19 358 €	29%
TOTAL ECO-ORGANISMES		304 866 €	299 446 €	366 002 €	444 172 €	21%
RACHAT MATÉRIAUX COLLECTÉS						
ALPES ASSAINISSEMENT	Carton brun - Ferraille - Papier	113 702 €	156 728 €	136 523 €	44 308 €	-68%
O-I MANUFACTURING France	Verre	26 768 €	14 121 €	44 478 €	27 349 €	-39%
PAPREC RECYCLAGE	EMR - Acier - plastique	28 749 €	3 410 €	- €	- €	
REGEAL	Aluminium	2 803 €			- €	
CMR RECYCLAGE	Skis	126 €	101 €	- €	- €	
GROS ENVIRONNEMENT	Carton brun - Ferraille Hte Romanche				990 €	
ALPES ENVIRONNEMENT	Batteries	- €	- €	2 274 €	2 348 €	3%
TOTAL REVENTE MATERIAUX		172 148 €	174 360 €	183 275 €	74 996 €	-59%
TOTAL GENERAL		477 015 €	473 806 €	549 277 €	519 168 €	-5%

Le soutien des éco-organismes est en hausse de 21% grâce notamment à l'augmentation du tri des emballages. La hausse des soutiens s'explique également par l'appel à projets de CITEO, en cours, visant à récompenser les collectivités ayant fait le choix de passer à l'extension des consignes de tri des emballages par l'octroi de soutiens complémentaires.

La crise sanitaire ainsi que l'effondrement des prix de rachats sont à la source d'une baisse des recettes de près de 60%.

AR Prefecture
005-240500439-20210914-2021_95-DE
Reçu le 28/09/2021
Publié le 28/09/2021

2.4 Facturation déchèterie

La facturation des déchèteries 2020 représente un montant de **53 341,48 €** soit une diminution de 13,7%.

2.5 Bilan des recettes

	2017	2018	2019	2020
COLLECTE	5 548 347,45 €	5 473 758,40 €	5 658 066,40 €	5 462 908,72 €
TEOM	4 725 777,00 €	4 747 823,00 €	4 804 414,00 €	4 746 796,00 €
Redevance Spéciale	295 834,74 €	342 209,28 €	330 490,84 €	223 909,41 €
Produits divers gestion courante (vente matériaux, soutiens éco organismes...)	340 073,22 €	330 206,67 €	494 558,98 €	442 671,96 €
Remboursement rémunération personnel	19 425,37 €	18 782,30 €	14 287,48 €	37 074,93 €
Produits exceptionnels - Mandats annulés	69 128,55 €	24 162,33 €	3 740,28 €	3 763,20 €
Opération d'ordre reprise de subvention	8 108,57 €	10 574,82 €	10 574,82 €	10 574,82 €
DECHÈTERIE	211 354,36 €	224 750,95 €	134 907,70 €	152 065,19 €
Facturation professionnels déchèterie	49 389,46 €	62 444,75 €	61 791,63 €	53 341,48 €
Produits divers gestion courante (vente matériaux, soutiens éco organismes...)	136 940,94 €	143 598,94 €	54 718,10 €	76 495,96 €
Remboursement rémunération personnel	16 379,24 €	5 605,21 €	3 855,86 €	8 685,89 €
Produits exceptionnels - Mandats annulés	0	7,19 €	1 190,25 €	0,00 €
Opération d'ordre reprise de subvention	8 644,72 €	13 094,86 €	13 351,86 €	13 541,86 €
QUAI DE TRANSFERT	30 911,01 €	25 403,98 €	14 022,35 €	32 121,41 €
Remboursement rémunération personnel	17 099,58 €	11 070,59 €	592,35 €	4 725,98 €
Produits exceptionnels - Mandats annulés	0 €	522,00 €	0 €	13 584,00 €
Opération d'ordre reprise de subvention	13 811,43 €	13 811,39 €	13 430,00 €	13 811,43 €
RESSOURCES OM	74 468,26 €	68 640,15 €	114 955,80 €	40 542,97 €
Remboursement rémunération personnel	17 193,33 €	3 564,90 €	56,91 €	13 927,94 €
Produits divers	7 438,71 €	6 571,38	12 280,32 €	6 194,27 €
Subvention	36 625,00 €	45 292,65	89 407,35 €	7 209,54 €
Opération d'ordre reprise de subvention	13 211,22 €	13 211,22 €	13 211,22 €	13 211,22 €

2.6 Comparaison

TOTAL	2017	2018	2019	2020	Évolution 2018/19
	5 775 081.08 €	5 792 553,48 €	5 921 952,25 €	5 689 519,89 €	- 3,92 %
TEOM	4 725 777.00	4 747 823,00 €	4 804 414,00 €	4 746 796,00 €	- 1,20 %
RS + facturations déchèteries	345 224.2	404 654,03 €	392 282,47 €	277 250,89 €	- 29,32 %
Eco-organismes - Vente matériaux	477 014.16	473 805,61 €	549 277,08 €	519 167,92 €	- 5,48 %
Produits divers – Reprise de subvention	156 968.20	45 292,65 €	157 186,10 €	81 890,34 €	- 47,90 %
Remboursement personnel	70 097.52	39 023,00 €	18 792,60 €	64 414,74 €	+ 242,77%

La TEOM a baissé de 1,2 %, ce qui correspond à la baisse du taux de 10,9 % à 10,5%.

Le montant facturé aux professionnels (RS et Déchèterie) a diminué de près 30 % du fait principalement des exonérations liées à la crise sanitaire, c'est cette baisse qui proportionnellement est la plus importante par rapport à 2019.

Les recettes liées aux éco-organismes et la vente de matériaux ne baissent que de 5,5 % grâce aux performances de collecte des matériaux triés et la perception de fonds liés à un appel à projets sur les emballages ménagers, et ce malgré une chute des prix de reprise des matériaux.

	2017	2018	2019	2020
Dépenses de fonctionnement	4 933 267.15 €	5 008 295,90 €	5 146 231,74 €	5 118 367.26 €
Recettes de fonctionnement	5 775 081.08 €	5 792 553,48 €	5 921 952,25 €	5 689 519,89 €
Résultat	841 813.93 €	784 257,58 €	775 720,51 €	571 152.63 €

3 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE

Reçu le 28/09/2021

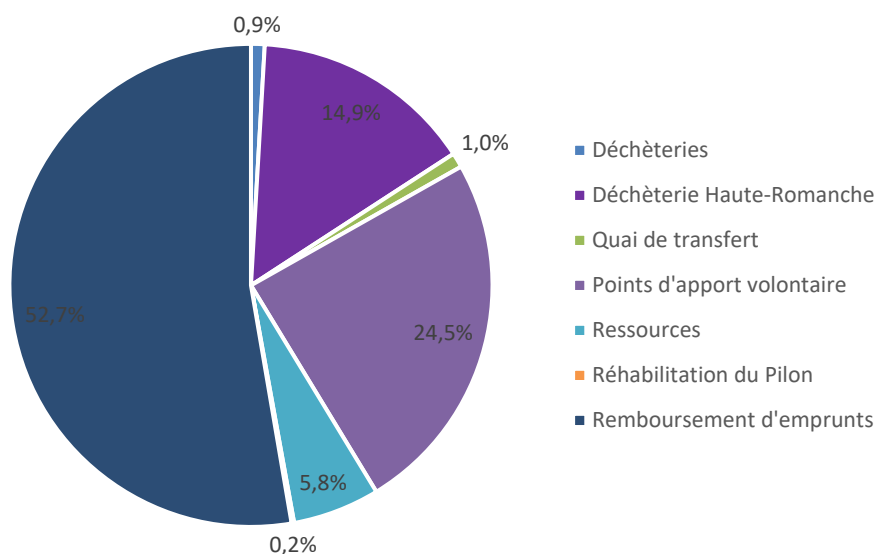
Publié le 28/09/2021

DEPENSES INVESTISSEMENT 2020

Par opération

	2020
Déchèteries	5 472.42 €
<i>Travaux – Fourniture - Communication - Sécurisation</i>	
Déchèterie Hte Manche	89 272.56 €
<i>Création du nouveau site (Etudes de MOE - début des travaux)</i>	
Quai de transfert	5 906.6 €
<i>Reprise d'enrobé – Equipements divers</i>	
Points d'Apport Volontaire	146 637.6€
<i>Travaux</i>	<i>54 696.00 €</i>
<i>Fourniture</i>	<i>91 941.6 €</i>
Ressources du service déchets	34 885.34€
<i>Logiciel RS, Equipements, Matériels, Compostage</i>	<i>€</i>
Réhabilitation du Pilon	1 008.00 €
<i>Fin des travaux</i>	
Remboursement d'emprunts	315 441.69 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	598 624.21 €

Dépenses d'investissement par opération



DEPENSES INVESTISSEMENT				
Comparaison				
	2017	2018	2019	2020
TOTAL DEPENSES	750 832.10 €	1 691 780,56 €	1 652 372,87 €	598 624.21 €

AR Prefecture

005-240500439-20210914-2021_95-DE
 Révisé le 28/09/2021
 Publié le 28/09/2021

Les investissements ont diminué d'environ 64 % entre 2019 et 2020. Plusieurs raisons expliquent cette forte diminution :

- Les travaux du Pilon quasiment terminés en 2019, ce qui représentaient presque 700 000 euros,
- Fin de l'opération « n°826 – points d'apports volontaires »
- Année de crise sanitaire et d'élection municipale, avec un changement de majorité

Le projet de plateforme de co-compostage n'est pas intégré dans les investissements (ni dépenses ni recettes), car celui-ci est porté par 4 EPCI.

En fonction de l'évolution du projet, qui est aujourd'hui au stade des études, les dépenses et recettes liées à cette opération seront intégrées.

4 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT 2020	
Par opération	
Ressources	10 500 €
<i>Région PACA Compostage</i>	<i>10 500 €</i>
Pilon	252 980.00 €
<i>Agence de l'eau et DETR 2017</i>	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	263 480 €

RECETTES INVESTISSEMENT				
Comparaison				
	2017	2018	2019	2020
TOTAL RECETTES	57 307.39 €	131 242,02 €	152 787,88 €	263 480.00 €

Les recettes correspondent à des subventions.

ANNEXE

MODES DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Le tableau ci-dessous présente de manière exhaustive les filières de traitement de chaque flux, ainsi que le lieu de l'exutoire :

Désignation	Réemploi		Recyclage matière		Valorisation		Stockage traitement	
	Taux	Mode/Exutoire	Taux	Mode/Exutoire	Taux	Mode/Exutoire	Taux	Mode/Exutoire
Ordures ménagères		-				-	100%	ISDND, Alpes Assainissement, Ventavon (05).
Emballages ménagers recyclables		-	100% (hors refus)	Centre de tri, Alpes Assainissement, Manosque (04).		-		-
Verre			100%	Verreries OI du SUD EST				
Papiers		-	100%	Centre de tri, Alpes Assainissement, Ventavon (05) Tri, conditionnement puis recyclage en papèterie		-		-
Cartons		-	100%	Centre de tri, Alpes Assainissement, Ventavon (05) Tri, conditionnement puis recyclage en papèterie		-		-
Textiles	93%	Association Les Fils d'Ariane (05)		-		-	7%	Encombrant déchèterie
Bois		-	100%	Recyclage matière (panneau) par SAIB SPA, Caorso (Italie) Recyclage matière (panneau) par CF2P – 70200 Lure		-		-

Ferraille		-	100%	Recyclage matière par des repreneurs locaux : Lelievre (La Roche de Rame) et Briançon Récupération (Briançon)		-		-
Plaques de plâtre	0%	-	>90%	Siniat - Carpentras	<10%	Brûlage résidus de fibreux intégrés au process de recyclage - Siniat - Carpentras	0%	-
Encombrants déchèteries	0%	-	0%	Paprec Recyclage (déchèterie Haute Romanche) – 10% Bois Cellule FCR Végocs cfe Psprec . ' CF2P - 70200 Lure 5% recyclage métaux – Kintz Récupération – 05400 Veynes	0%	-	100%	ISDND, Alpes Assainissement, Ventavon (05) Déchèterie Haute Romanche : 85% - ISDND St Quentin sur Isère
Encombrants porte-à-porte	39%	Revente magasin La Miraille	41%	Recyclage matière dans les filières de traitement adaptées			20%	Encombrant déchèterie
Gravats déchèterie	0%	-	0%	-	0%	-	100%	ISDI Clos Jouffrey - St Chaffrey (hors Hte Romanche)
Pneus	15%	Réutilisation - rechapage - réemploi France, Europe frontalière, pays de l'Est, Afrique du Nord et de l'Ouest, Amérique	41%	Granulat et poudrette Cimenterie matières non organiques recyclage carbone et fer géotechnie et Pneusol	44%	Incinération /cimenterie	0%	-
Cartouches	37%	Mise sur le marché marques génériques	55%	matières premières secondaires	7%	Valorisation énergétique	0%	-
Skis	0%	-	20%	Métaux - CMR recyclage - La Brillanne	80%	Plastiques, résines et fibres - CMR recyclage - La Brillanne		-
Nespresso	0%	-	10%	Recyclage aluminium - centre de préparation : Sita Jas de Rhodes - Les pennes Mirabeau	90%	Pyrolyse marc de café centre de préparation : Sita Jas de Rhodes - Les pennes Mirabeau	0%	-

Piles (Corepile)	0%	-	77%	33% alliages de nickel - fer - acier, 26% alliages de zinc et dérivés, 18 % plomb, cobalt et autres métaux	0%	-	23%	Manganèse, graphite, plastiques, papiers et résidus
Batteries	0%	-	100%	Guy Dauphin Environnement - La Vurne (près de Montpellier)	0%	-		-
Huile vidange	0%	-	75%	Régénération - Usine Osilub à Gonfreville-l'Orcher	25%	Incinération avec valorisation énergétique		-
Ampoules/Néons	0%	-	90%	Artemise - Vulaine (10) Indaver - Doel Beveren (Belgique) Lumiver - Seclin (59) Relight - Rho (Italia)	0%	-	10%	Traitement mercure et autres résidus toxiques Artemise - Vulaine (10) Indaver - Doel Beveren (Belgique) Lumiver - Seclin (59) Relight - Rho (Italia)
Déchets verts		-	100%	Broyage puis compostage : Broyage sur la plateforme de Fontchristiane (installation CCB) Compostage sur la plateforme sur Manosque (04)		-		-
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques		-	80%	Valorisation matière et traitement des matières toxiques et polluantes : Gros électroménagers hors-froid : PRAXY EPUR MEDITERRANEE, Gignac-la-Nerthe (13) Gros électroménager froid : PURFER FRICOM, Marignane (13) Écrans : ENVIE SUD EST, Villeurbanne (69) Écrans plats : VEOLIA TRIADE, St-Sylvain-d'Anjou (49) Petits appareils en mélange : VEOLIA TRIADE, Rousset (13)	20%	Incinération avec valorisation énergétique		-
Mobilier (Ecomobilier)		-	20%	Recyclage matière Centre de traitement (13)	80%	Constitution de CSR Centre de traitement (13)		-

Déchets Dangereux		-		-	100%	Incinération avec valorisation énergétique, sites spécifiques (84)		-
-------------------	--	---	--	---	------	--	--	---

Les données de ce tableau sont issues des rapports annuels fournis par les prestataires ou de leur site internet.